

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17/05/2013

**Absents :** - ERIC DIT donne pouvoir à Alain SAUREL.

- Irène MARINI donne pouvoir à Sophie REVERT

- Jean Luc FAUGERE donne pouvoir à Jean Daniel BALASTRIER

**Bruno MOSZKOWSKI donne pouvoir à Murielle MARGUIN.**

**La séance a été ouverte à 20H20**

### 1- CARRIÈRE

La visite de sites en Isère et en Savoie n'ayant pas eu lieu , le sujet prévu à l'ordre du jour , le compte rendu de cette visite , a été purement et simplement annulé.

M.RUMELHART, présent à la séance, a demandé la parole pour rappeler la nécessité d'arroser les arbustes plantés sur le site.

Il a demandé l'autorisation d'implanter à l'entrée de la carrière un tronc d'arbre érigé en totem à la mémoire du vignoble autrefois présent sur le site.

### 2) CHANTIERS EN COURS

- réalisation d'écluses dans la traversée du village : début des travaux fin mai.

- aménagement de la traversée de BOISSIEU : M. Le Maire a rendu compte de la visite sur place des services de la DDT le 14 mai et des différents aménagements envisagés pour lutter contre la vitesse excessive. Un comptage sera effectué par la DDT qui établira rapidement un plan d'exécution de ces aménagements.

- Réhabilitation de la station d'assainissement de Preveyzieu : l'implantation a été effectuée et les plans transmis au notaire pour rédaction de l'acte d'acquisition..

### 3) AGGRANDISSEMENT DE L'ECOLE MATERNELLE ET AMENAGEMENT DE LA MAIRIE

Suite a visite des lieux, le projet apparaît réalisable sans trop de difficultés techniques. Un avant projet sera établi par les services techniques de la Communauté de Communes. En ce qui concerne l'école maternelle il y aura lieu de faire appel à un architecte.

### 4) AMENAGEMENTS DES RYTHMES SCOLAIRES

En l'absence de MME MARINI , M. le Maire a donné le résultat de la consultation pour le choix de la demi journée supplémentaire. C'est le mercredi qui a été choisi par 72% des parents.

Il a aussi fait part de la proposition d'horaire par l'équipe éducative, avec commencement de la journée à 8h30 et arrêt à 15h30. La pause de midi en serait considérablement raccourci..

M. Le Maire a rendu compte de la réunion avec l'équipe éducative et les maires concernés par le regroupement scolaire en vue de réaliser l'achat de matériels informatiques, dont un tableau numérique. Les communes présentes ont donné leur accord de principe pour une participation à hauteur de 50% de l'investissement.

## **5) PLAN LOCAL D'URBANISME**

M. Le Maire a donné lecture du rapport final du cabinet IRH sur les zonages d'assainissement et d'eaux pluviales. Les conclusions reprennent les constatations effectuées au cours de l'enquête et concluent à la nécessité d'éliminer les eaux claires parasites qui nuisent au bon fonctionnement des stations.

Sur proposition de M. Le Maire le conseil a adopté l'avenant au contrat initial du cabinet d'urbanisme en vue de réaliser le rapport complémentaire demandé par la DDT suite au "Grenelle de l'environnement "pour un montant de 3157,44€.

Il a été précisé qu'une enquête était en cours auprès des agriculteurs de la commune dans le cadre de ce PLU. On peut regretter que toutes ces rapports et enquêtes, , qui allongent notablement les délais, n'aient pas été prévues au lancement de la procédure.

M.RUMELHART a demandé la parole pour connaître les dates prévisibles de la réunion publique de présentation et de l'enquête publique. A ce stade aucune date précise n'a été arrêtée mais compte tenu des congés d'été ces réunions ne pourront se tenir avant septembre.

## **6- DEMISSION DU TROISIEME ADJOINT**

M. FAUGERE a présenté par écrit sa démission du poste de troisième adjoint.

Pour le remplacer, sur proposition de M. Le Maire, le conseil a élu Murielle MARGUIN.

## **6) QUESTIONS DIVERSES**

- Suite à la réunion tenue le 7 mai en mairie avec le CREN, les bases du futur plan de gestion du lac de Chailloux ont été arrêtées. Il en ressort que les participants entendent préserver la biodiversité du site, ne veulent pas favoriser la fréquentation par des panneaux ou balisage, veulent préserver la qualité de l'eau, et continuent à vouloir favoriser l'activité de pêche sur le lac.
- Le nettoyage du lavoir de MONTBREZIEU demandé lors du précédent conseil a été effectué.
- En accord avec les chasseurs et le comité de fleurissement , une journée "environnement" sera organisée au printemps pour le nettoyage des chemins et abords des routes. A l'issue de la matinée un casse croûte sera offert par la mairie. M.RUMELHART a demandé à ce que l'association ASPEC soit aussi associée à cette journée.
- Suite à une idée du comité des fêtes, le conseil a donné son accord de principe pour la pose de bancs le long

de la montée menant à la Chapelle STE ANNE

- Le conseil a accepté le remboursement d'une somme de 2190,83€ par le cabinet d'assurance au titre de la tentative de cambriolage au local des pompiers.
  
- Le conseil a accepté de prendre en charge la réfection du chemin de MME CHEYR , pour la partie sur Contrevoz et pour un montant de 645€ TTC
  
- Le conseil a donné son accord pour participer financièrement en partenariat avec la SPA et à hauteur de 10,35€ par chat, à la stérilisation de chats errants trouvés sur la commune. La convention fixera un nombre maximum d'animaux.

La séance a été levée à 22h40.

Le Maire

Alain SAUREL